



**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Envoyé en préfecture le 27/01/2021
Reçu en préfecture le 27/01/2021
Affiché le **27 JAN 2021**
ID : 039-283900017-20210121-B2021_05-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil d'Administration

Séance du 21 janvier 2021

Délibération n° B 2021-05

Réforme, vente, cession de véhicules et matériel

Membres en exercice : 5
Présents : 4
Nombre de votants : 4
Votes pour : 4
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Dates de la convocation :
07/01/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un janvier à quatorze heures trente, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS) du JURA s'est réuni sur convocation de Monsieur Clément PERNOT, Président.

Etaient présents : Madame Natacha BOURGEOIS ; Messieurs Cyrille BRERO, Christian BUCHOT, Clément PERNOT.

Etait excusé : Monsieur Jean-Daniel MAIRE.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, R 1424-1 à R 1424-57, en particulier les articles L 1424-12, L 1424-27 et L 1424-30 ;

Vu le code de la propriété publique des personnes publiques ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-32 du 13 novembre 2020 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-34 du 13 novembre 2020 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu le rapport de présentation, ci-après.

Périodiquement, il vous est proposé de réformer des matériels et véhicules du SDIS. Les nouvelles propositions de réforme sont détaillées dans le document joint.

Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et d'approuver le tableau des réformes joint.

DECISION N° B 2021-05 DU 21 JANVIER 2021

Le Bureau, après en avoir délibéré, approuve le tableau des réformes présenté.

Le tableau est joint à la délibération.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu en
Préfecture le **27 JAN 2021**
Affiché le **27 JAN 2021**
Publié au Recueil des Actes
Administratifs du 1^{er} trimestre 2021

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,

Clément PERNOT